« Celui qui n'a pas le courage de se rebeller n'a pas le droit de se lamenter. » Ernesto Guevara

La dépêche DE L'AUBE

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N°1636 du 29 janvier 2021 - Prix : 1,20 €

Aube - Emploi

RACHAT DE SOUFFLET : VIGILANCE POUR L'EMPLOI

L'annonce a fait l'effet d'une bombe dans le département et dans le monde agricole. Personne ne s'y attendait alors que des discussions étaient en cours depuis deux ans comme l'a indiqué J-M Soufflet dans la presse du 19 janvier dernier. Mais pour faire diversion il déclarait en octobre 2020 : « Bien sûr qu'on va investir en France ».

PAR JOË TRICHÉ

Le groupe Soufflet en quelques chiffres

Implanté dans 19 pays à travers le monde il compte 6800 salariés environ ; 4800 en France dont 1000 dans notre département. Son siège social est installé à Nogent sur Seine. En 2020 il a réalisé un chiffre d'affaire avoisinant les 5 milliards d'euros. Avec ce rachat le groupe InVivo va doubler son volume : 10 milliards de chiffres d'affaire, et 12500 salariés.

Des discours rassurants et après ?

Comme à chaque fois dans ce genre d'opération guidée, ne l'oublions pas, par la recherche de la rentabilité et du profit ; *« la profitabilité est meilleure à l'étranger qu'en France »* J-M Soufflet dans la presse auboise du 22 octobre 2020 ; tout est fait pour rassurer les salariés légitimement inquiets. Au regard de ce qui se passe bien souvent, les salariés deviennent la variable d'ajustement.

Combien de fois avons-nous vu que les engagements pris au moment d'un rachat ou d'une fusion-acquisition étaient très vite reniés par ceux qui les avaient promis. Car pour accroître la profitabilité, comme ils disent, la baisse de la masse salariale est le premier critère retenu par les patrons pour accroître les profits. Dans ce cas précis ne va-t-on pas assister à une restructuration dans le but de supprimer les doublons au niveau des postes de travail, donc des emplois ?

Et comme cette opération rachat doit faire l'objet d'autorisations préalables des autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations, il est impératif d'obtenir de vraies garanties en matière de maintien des emplois. L'état, donc le gouvernement et les décideurs régionaux et départementaux doivent peser et ne pas laisser faire au prétexte que c'est une affaire privée.

Ils en ont les moyens, car Soufflet comme InVivo ont bénéficié de fonds publics importants ; subventions, baisse de cotisations sociales, crédits impôts / recherche ainsi que pour l'innovation.

D'ailleurs des discussions ont bien eu lieu avec Bruno Le Maire le Ministre de l'économie et des finances.

Interrogé sur cette question de l'emploi, J-M Soufflet a ouvert le parapluie en indiquant le 19 janvier : *« je ne peux pas me prononcer pour eux »*. Une vigilance active est donc nécessaire car il serait imprudent de laisser ces chefs d'entreprises régler leurs affaires dans le dos des salariés.

À propos du montant de la transaction : *« ça ne regarde personne »* a dit J-M Soufflet et pourtant …

Quand il s'agit de gros sous entre capitalistes c'est top secret, pas question de transparence. Pourtant certains journalistes ont annoncé la somme de 1 voire 2 milliards d'euros. Peu importe car ce qui est sûr c'est que ce sera beaucoup, beaucoup d'argent qui va aller grossir la fortune de la famille Soufflet alors que cette richesse considérable est le produit du travail des 6800 salariés du groupe.

Cette situation concrète, proche de nous est le révélateur de la plus grande injustice née du système capitaliste : faire main basse pour quelques-uns sur toute la richesse issue du travail des salariés, de l'ouvrier au cadre. Cette richesse ne devrait pourtant appartenir qu'à celles et ceux qui la produisent, et, mise au service de l'intérêt général afin de répondre aux besoins humains et environnementaux, elle permettrait de résoudre bien des problèmes qui nécessitent d'énormes financements.

Reprendre le pouvoir sur le travail, sur la création de richesses et sur leurs répartitions devient l'enjeu majeur pour construire une société mettant fin à ce capitalisme prédateur.

Au PCF nous l'appelons communisme, d'autres l'appellent autrement. L'essentiel est l'objectif : mettre fin à toute exploitation et domination.

Entreprise - Argent public

MCDONALD'S SE GOINFRE D'ARGENT PUBLIC EN FRANCE

Alors que de nombreux restaurateurs sont réellement en difficulté, le géant du fast-food, profite copieusement des dispositifs de crise, tout en versant des milliards de dividendes. Le tout, au mépris des employés et de leurs conditions de travail, selon un rapport du réseau ReAct (Réseaux pour l'action collective transnationale). Un scandale qui illustre le très actuel débat sur la conditionnalité des aides publiques.

PAR LDA

Au monde merveilleux de McDonald's, derrière le double cheese et le royal bacon, il n'y a pas que les consommateurs qui s'engraissent et font du gras. Les actionnaires aussi. Et pas n'importe comment. Les conclusions d'un rapport de l'ONG ReAct donnent des frissons de machiavélisme capitalistique.

En France, les pratiques du roi du fast-food confinent, en effet, au génie de l'optimisation de toutes les aides possibles et imaginables, sans parler de l'accaparement des subventions publiques, art dans lequel McDo est passé maître-étalon !

Plus de 2,3 milliards d'euros de bénéfice entre 2011 et 2019…

Dans le détail, ReAct nous apprend que le géant bénéficie depuis des années d'une réduction générale des cotisations sociales patronales dite « réduction Fillon » pour les bas salaires et, bien sûr, du trop fameux Cice, dans des proportions si impressionnantes que McDo a *« économisé »* entre 290 et 400 millions d'euros sur six ans, l'équivalent de 200 000 à 300 000 euros par restaurant.

À quoi a servi cette manne financière ? À augmenter les salaires ? À améliorer les conditions de travail des salariés, sachant que 80 % sont à temps partiel ? Non, juste à baisser le *« coût du travail »* et à gonfler les bénéfices : plus de 2,3 milliards d'euros entre 2011 et 2019…

Et qui en profite ? Les actionnaires, pardi !

Adossé à toutes ces aides, jamais McDonald's France ne s'est si bien porté. Rappelons que l'enseigne emploie plus de 75 000 salariés dans l'Hexagone, dans près de 1 500 restaurants, soit le deuxième marché mondial en matière de chiffre d'affaires derrière les États-Unis. Et qui en profite ? Les actionnaires, pardi !

En 2020, le groupe leur a reversé 3,8 milliards d'euros. Vertigineux. À deux détails près. Dans notre pays, non seulement la loi interdit d'utiliser le Cice pour augmenter la distribution de dividendes – l'entreprise refuse de donner le détail de ses comptes sur ce plan-là – mais, de plus, elle s'était engagée à créer 20 000 nouveaux emplois entre 2011 et 2019. À ce jour, moins de 10 000 ont été réalisés. Vous avez dit crise ?

TROYES - ROSIÈRES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Les Mousquetaires
Producteurs D'ICI

TOUS UNIS AVEC
LES PRODUCTEURS
LOCAUX

Intermarché

L'HUMEUR DE MALICETTE

QUESTIONS

On s'en pose des questions. On fait son petit philosophe. Qu'est-ce qu'on va devenir ? On n'a pas de réponse. La pandémie ? On cherche comme l'ami Guy dans les livres sérieux. Les pestes passées vont-elles nous révéler quelque chose de la nature humaine ?
Pourquoi s'effondre notre économie ? Est-ce parce qu'elle cesse de nous vendre leurs merdes inutiles ? Elle a beau faire mousser ses soldes, les poches sont vides. Quelles sont les choses les plus nécessaires alors ? La nourriture, le soin, la présence, la culture, tous ces biens essentiels que nous fournissent enseignants et soignants, les personnes les moins bien payées du pays. Il faudrait remettre en honneur la parabole de Saint-Simon qui désignait les princes comme inutiles et les travailleurs comme primordiaux.
Ce qui se passe dans le monde vaut-il qu'on s'y arrête ? Les media le disent. La démocratie s'est remise en marche aux États-Unis, semble-t-il. Biden a chassé Trump. C'est mieux, beaucoup mieux. On se demande si le nouveau président arrêtera la folie de Netanyahou. Pas sûr du tout. Il a déjà choisi Guaido contre Maduro. Le pétrole parle la langue de Biden.
Ma grand-mère disait qu'il fallait qu'un élu, pour qu'il ait l'air intelligent, soit toujours accompagné dans ses tournées par un imbécile.
Derrière un dictateur, le moindre poli politicien ressemble à un grand démocrate.

AVIS AUX LECTEURS

Pour compléter les archives du journal, nous recherchons des exemplaires de la Dépêche de l'Aube des années 1973, 1974, 1975 et 1976.
Merci de les adresser au journal, 22ter avenue Anatole France 10000 TROYES

L'ACTU DES LUTTES DANS L'AUBE

COUP D'OEIL SUR LA CRISE SANITAIRE

LA TAXE COVID, UNE NOUVELLE TAXE SUR LA SANTÉ

En instituant une nouvelle taxe sur les cotisations des mutuelles, le gouvernement fait à nouveau payer les ménages. Présentée comme favorable aux patients, il semble bien, au contraire, qu'au bout du compte c'est **l'adhérent** ou **l'assuré** qui paye le prix fort, et c'est tout un modèle de protection qui sera alors fragilisé.
Cette mesure constitue une triple peine pour les adhérents mutualistes :

- Ils s n'ont pas pu se faire soigner pendant le confinement
- Ils voient une partie de leurs cotisations confisquée par le gouvernement
- Leur pouvoir d'achat se trouve encore réduit

La mutuelle auboise Aubéane a réagi, à l'enquête de *« UFC_QUE CHOISIR »* qui alerte sur les augmentations prévues par les complémentaires santé. La mutuelle dénonce *« ... l'augmentation des cotisations des complémentaires santé est pour la plus grande part, la conséquence des nouvelles charges qui leur sont imposées par les gouvernements successifs ... »*.
La Mutuelle Aubéane attachée aux valeurs de l'économie sociale et solidaire et aux cotés de ses adhérents, dans un contexte contraint, est bien déterminée à poursuivre ses actions pour une Sécurité Sociale de haut niveau garante d'une vraie solidarité et d'une complémentarité santé moins chère. **La preuve** *« ... son conseil d'administration a décidé d'attribuer une redistribution solidaire de 15 euros, à chaque adhérent, déduite du montant de sa cotisation de décembre 2020 ... »*.

LOGOS

L'ABONNEMENT 2021
À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE
VOTRE MEILLEUR SOUTIEN
Toujours disponible, La tasse du centenaire

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je joins mon réglement de 40 euros (pour 52 numéros)

Je soutiens la Dépêche, je fais un don de

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22ter, av. A.-France 10000 - TROYES

2ème liste d'abonnements 2021

DUFAUT Jean Claude, ST JULIEN LES VILLAS. MILLOT Philippe, MOULINS ENGILBERT. THEVENON Bernard, BRINON. CURE Guy, CHAOURCE. DIEUX Louis, LA TESTE DE BUCH. GRAPOTTE Bernard, BAR / AUBE. GUINANT Serge, CRANCEY. HUBSCHWERLIN Yves, BAR / SEINE. HUERTA Claudette, LA CHAPELLE ST LUC. KOCHAN Janusz, TROYES. LEFEBVRE Michel, LES NOES PRES TROYES. PERNOT Michel, ROSIERES PRES TROYES. SEGHETTO Joseph, BAR / SEINE. TORELLI Jean, ST JULIEN LES VILLAS. TRICHE Joe, ROMILLY / SEINE. VOITRIN Marcel, VALLANT ST GEORGES. GRACIA Patrick, FONTAINE. FERREBEUF Florian, SAINTE SAVINE. POHU Annick, VALLANT ST GEORGES. BRISTIELLE Bernard, DIENVILLE. DOUSSOT Gilbert, CRENEY. FOURTIER Alain, TROYES. FROMONOT Denise, BAR / AUBE. JOSEPH Didier, CHALONS EN CHAMPAGNE. KAUFFMANN Michel, TROYES. LELOUP Roland, BAR / SEINE. MONNET Jean, PARIS. PANSARD Robert, BAR / AUBE. COUTANT Monique, LIREY. BRUN Geneviève, EAUX PUISEAUX. POIRIER Jean Jacques, BEUREY. LEVEQUE Yves, ROMILLY / SEINE. ECOSSE Jacques, CHENNEGY.

À DÉCOUVRIR

N'Y VOYEZ PAS MALICE

40 ans de vie politique brocardée
par Jean LEFEVRE
dessins de Gérard LE BERRE

L'ouvrage N'Y VOYEZ PAS MALICE sera disponible début février 2021 au prix de 16 €

Je réserve ☐ exemplaire (s) Total ☐ €

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Chèque à l'ordre de **La Dépêche de l'Aube** et à envoyer à :
La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole France 10000 TROYES

ANNONCES LÉGALES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 06/01/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ST ANDRE AUBE SERVICES
Siège social : 86 Rue Charles Gros, 10000 TROYES
Objet social : L'entretien et la réparation de véhicules automobiles, et la vente d'accessoires pour automobiles, La réparation et changement de vitres ou pare-prises, la vente et montage de tous pneumatiques, L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasion
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Jean HANNOUN, demeurant 4 rue Marcel Renault 75017 PARIS, a été nommé gérant
Immatriculation de la Société au RCS de TROYES.

Pour avis-La Gérance

Avis de modification
EARL DU HAUT MERET
CAPITAL SOCIAL : 119.450,00 euros
SIEGE SOCIAL : 35 Rue des Vignes
10200 URVILLE
RCS TROYES 422 651 034

Par AGE du 31/12/2020, les associés ont modifié la gérance.
Ancienne mention :
Gérance : Monsieur Jean-Paul BOGE et Madame Marie-Christine BOGE née BENETTI
Nouvelle mention :
Gérance : Madame Marie-Christine BOGE née BENETTI demeurant à URVILLE (10200), 35 Rue des Vignes.

Pour insertion, la gérance.

SCI CHLODIE
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 220 euros
Siège social :
BARBEREY ST SULPICE 10600
11 rue de la Gare
Siège de liquidation : 8 rue des Ponts
10390 CLEREY
422 525 998 RCS TROYES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 29 octobre 2020, au 8 rue des Ponts 10390 CLEREY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Franck COURTALON, demeurant 8 rue des Ponts 10390 CLEREY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 août 2020.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur.

CONNIFF
Société civile immobilière
au Capital social de 1 000 Euros
Siège social :
14 rue de Melun - C/O MASSON
77090 COLLEGIEN
R.C.S. MEAUX 788 664 704

Le 14.11.2020, l'Assemblée générale de cette société a décidé de transférer le siège social au 93, avenue Jules Guesde 10150 PONT SAINTE MARIE. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de TROYES.
L'Assemblée constate le remplacement en sa qualité de gérant de M. Sylvain LESAGE par Mme Jenna GUANZINI demeurant 93 avenue Jules Guesde 10150 PONT SAINTE MARIE.

Pour avis.

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 9 janvier 2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : METHA
Capital : 1 000,00 euros.
Siège : 4 RUE DU MONTIER, 10160 VULAINES.
Objet : Acquisition d'immeubles, administration et exploitation par bail ou location ou autrement des dits immeubles et généralement toutes operations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 90 ans.
Gérance : Mme Dussidour Christiaens Anne-Claire demeurant 4 RUE DU MONTIER, VULAINES, 10160 VULAINES.
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Immatriculation au RCS de Troyes

Aux termes des décisions du 18/12/2020, les associés de la société AUB'CLEAN, SARL au capital de 10000€, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°842381527, ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 18 villa Beausoleil 10000 TROYES au 9 rue de l'Octroi 10150 AUBE-TERRE à compter du 01/01/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

ATELIER XY
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 120 000 euros
Siège social : 15 rue Bégand,
10000 TROYES
812 708 832 RCS TROYES

L'AGE réunie en date du 12 Octobre 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 115 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (120 000 euros).

Pour avis, La Gérance

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance consentie par M. Beqir SELIMI, demeurant 12bis rue Etienne Pedron 10000 TROYES à la société SELIMI, SARL au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 12bis rue Etienne Pedron 10000 TROYES, immatriculée au RCS de TROYES, sous le n° 480.744.465, suivant acte ssp en date à 31/12/2004 du TROYES enregistré à TROYES SUD-OUEST, le 28/01/2005, bordereau n° 2005/122 case n°2, du fonds de commerce de maçonnerie générale, situé à 12bis rue Etienne Pedron 10000 TROYES, a pris fin le 23/12/2020.

Pour avis.

SELIMI
SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 bis rue Etienne Pédron,
10000 TROYES
480 744 465 RCS TROYES

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23/12/2020 que le capital social a été augmenté de 4.000 euros par voie d'apport en nature, pour être porté de 10.000 euros à 14.000 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis-La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST ANDRE LES VERGERS du 04/01/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée –
Dénomination : Log UP -
Siège : 119 Route d'Auxerre, 10120 ST ANDRE LES VERGERS -
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS -
Capital : 75 000 euros –
Objet : Transport routier de marchandises au moyen de véhicules non motorisés et de véhicules motorisés n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA, entreposage, magasinage et stockage de toutes marchandises.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : TCP DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 7 000 000 euros, dont le siège social est 119 Route d'Auxerre - 10120 ST ANDRE LES VERGERS, immatriculée au RCS sous le numéro 722 880 028 RCS TROYES, représentée par M. Jean-Marie TSCHUPP, Président.
Directeur général : M. Mathieu TSCHUPP, demeurant 2 Ter Chemin des Haies - 10300 MONTGUEUX –
La Société sera immatriculée au RCS de TROYES.

POUR AVIS - Le Président

SCCV LAMARTINE
Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1 524 euros
Siège social : 5 rue de la Marjolaine
10220 MESNIL SELLIERES
433 358 769 RCS TROYES
Dissolution anticipée

L'AGE réunie le 20 Novembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M Dominique DRUJON, demeurant 31 route des Bréguières 06110 LE CANNET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 rue de la Marjolaine 10220 MESNIL SELLIERES.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis

Aux termes des délibérations du 31/12/2020, l'AGE de la société DFC PRODUCTION, SARL au capital de 7623€, a décidé de transférer le siège social du 113 rue d'Alésia 75014 PARIS au 53 rue de la Paix 10000 TROYES à compter du 01/01/2021, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°428661516 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de TROYES.
Gérance : Mme Caroline CLARA, demeurant 113 rue d'Alésia 75014 PARIS.

3B LOC
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social :
32-B rue de la Fontaine Saint Martin
10120 ST ANDRE LES VERGERS
817959216 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 06/01/2021, l'associé unique a décidé : - de transférer le siège social du 32-B rue de la Fontaine Saint Martin, 10120 ST ANDRE LES VERGERS au 364 Cours de la Somme, 33800 BORDEAUX à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

SCM CARDIO-10
Société civile de moyens
au capital de 12 000 euros
Siège social : 17, rue Charles Baltet,
Polyclinique Montier La Celle
10120 ST ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 445 198 377

Suivant une AGE en date du 15/12/2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Georges GOUDOTE, demeurant 22 Ter rue Jules Ferry, 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC de ses fonctions de cogérant à compter du 01/01/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIENVILLE du 13/01/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ARTHUR GRANTT IMMO
Siège social : Rue de la Fontaine du Mont, 10500 DIENVILLE
Objet social : - l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers - la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction - le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Frédéric SEBBAN, demeurant 60 Rue de Neuilly en Thelle 60730 LA-CHAPELLE ST PIERRE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf cession entre associés - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de TROYES.

Pour avis - La Gérance

RIVIERE
Société en nom collectif
au capital de 14 000 euros
Siège social : 42 rue Edmond Fariat
10000 TROYES
812765097RCSTROYES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES, du 23/12/2020, M Jimmy RIVIERE, associé en nom, a cédé à Mme Catherine RIVIERE, 4 parts sociales qu'il détenait dans la société ci-dessus désignée. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Cette cession de parts entraîne les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié : Associés en nom :
Ancienne mention : Monsieur Jimmy RIVIERE, demeurant 16 rue du Moulinet Bâtiment B, Porte 3 10150 PONT STE MARIE
Nouvelle mention : Madame Catherine RIVIERE, demeurant 42 rue Edmont Fariat 10000 TROYES

Pour avis, La Gérance

Par acte SSP du 09/11/2020 il a été constitué une SASU dénommée : AB AUTO 10
Siège social : 20 rue Marcel Gromaire 10000 TROYES
Capital : 1.000€
Objet : Achats, ventes de véhicules de tourisme, utilitaires.
Président : Mme HATTACH EPOUSE BOUTAHIR Zhour, 20 rue Marcel Gromaire 10000 TROYES.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

PUB & PRINT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 Route de Verrières,
10450 BREVIANDES
877497115 RCS TROYES

L'assemblée générale des associés réunie le 18/12/2020 a pris acte de la démission de M. Youcef DIFFLLAH de ses fonctions de Directeur Général à effet du même jour.

Le président.

NETTOYAGE GENERAL INDUSTRIEL FEDER JIMMY
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 3, Boulevard de Dijon,
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
320407208 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 06/01/2021, il résulte que : Jimmy FEDER a été révoqué de ses fonctions de Président et Franck FEDER, demeurant 30 Ter rue Berthelin de Rosières 10430 ROSIERES PRES TROYES a été nommé en qualité de Président en remplacement.

POUR AVIS Le Président

S3 SPORTS
Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1 000 euros
18 Impasse Auguste Lumière
10600 La Chapelle-Saint-Luc
827 575 903 RCS TROYES

Aux termes des décisions de l'associé unique du 21 avril 2020, il résulte que: Le siège social a été transféré au 2, rue du Congrès- Chez International Sport Finance 06000 NICE, à compter du 21 avril 2020.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
La Société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis,

CLH CONSULTANTS
SASU au capital de 2.000€.
Siège social : 90 route d'Auxerre
10120 ST ANDRE LES VERGERS.
RCS 848 177 283 TROYES.

Le Président, en date du 01/01/2021, a décidé de modifier l'objet social comme suit, à compter du 01/01/2021 : Toutes prestations de conseil, de formation et de services auprès des entreprises, des organismes publics (notamment prévention des risques professionnels, coaching, supervision, analyse des pratiques…) et des particuliers (notamment psychothérapie, développement personnel, promotion de la santé…).
Mention au RCS de TROYES.

SCEV VAL THIEMONT
Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège : Chez M. Sylvain SOIRE,
16 rue du Pressoir,10360 FONTETTE
Siège de liquidation : Chez M. SYLVAIN,
16 rue du Pressoir 10360 FONTETTE
438211112 RCS TROYES

L'AGO réunie le 31/10/2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, Sylvain SOIRE, demeurant 16 rue du Pressoir 10360 FONTETTE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
RCS TROYES

Pour avis Le Liquidateur

SCEV VAL THIEMONT
Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée
Société civile
au capital de 2 000,00 euros
Siège social Chez M. Sylvain SOIRE,
16 rue du Pressoir 10360 FONTETTE
438 211 112 RCS TROYES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE réunie le 27/07/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 27/07/2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sylvain SOIRE, demeurant 16 rue du Pressoir 10360 FONTETTE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur Sylvain SOIRE 16 rue du Pressoir 10360 FONTETTE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
RCS TROYES

Pour avis Le Liquidateur

AVIS DE TRANSFORMATION

Les associés de la SAS LHERMITTE, au capital de 5000 € ayant son siège social 15 rue des Coteaux 10390 VERRIERES et immatriculée au RCS de TROYES n° 832 046 122, réunis en AGE le 01/01/2021 et statuant aux conditions prévues par la loi, ont décidé la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €, divisé en 5000 parts sociales de 1,00 euro chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
- Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par Mme Sylvie LHERMITTE, demeurant 15 rue des Coteaux 10390 VERRIERES.
- Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par Mme Sylvie LHERMITTE, demeurant 15 rue des Coteaux 10390 VERRIERES.

POUR AVIS, Le Président

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 31/12/2020 de l'associée unique de la SOCIETE FORESTIERE DE L'ORIENT, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 € ayant son siège social au 10 Route de Piney, 10140 VENDEUVRE SUR BARSE, immatriculée sous le numéro RCS TROYES 524 514 296, il résulte que les mandats de la société XTREMUM AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société SOFRAC TROYES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

La dépêche DE L'AUBE www.ladepechedelaube.org

Société nouvelle La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES Tél.: 03 25 73 32 82 - Fax: 03 25 73 84 13 - Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - SARL au capital de 300 €. Durée : 99 ans - Gérant-directeur de la publication : Jean LEFEVRE- Associés à parts égales : Jean Lefèvre, Anna Zajac, Hugues Petitjean, Françoise Cuisin, Geneviève Delabruyère - Inscription Commission Paritaire n° 0224 C 87550 - Abonnements : 1 an = 40 €- Régie, publicité, petites annonces : La Dépêche de l'Aube - Imprimerie LA DEPÊCHE DE L'AUBE 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES.